



Révision n°1 du PLU

Prescrite le 07-02-2013 Arrêtée le 29-04-2016 Approuvée le

Plan n°1a : Plan général



Echelle :
 1/6000°

1. ZONAGE

ZONES URBAINES

- UA : Centre ville ancien
- UAb : Secteur d'habitat ouvrier ancien lié à l'usine Bata
- UAv : Centre ville ancien - Secteur du Virolet
- UB : Nouveau centre-ville. Mixité fonctionnelle (habitat, commerces, équipements centraux)
- UC : Zone résidentielle et équipements périphériques
- UCa : Poches d'habitat ancien au coeur du secteur résidentiel
- UCm : Secteur paysager des "coteaux de Montigny"
- UCs : Secteur paysager rue Scoufflaire
- UH : Pôle équestre
- UM : Zone mixte à dominante économique. Requalification entrée de ville et RD 6015
- UZ : Zones d'activités économiques (ZAE)
- UZa : Zone d'activités économiques située sur le plateau
- UZn : Zone d'activités économiques en lien avec le secteur nautique

ZONES A URBANISER

- AUb : Zone d'ouverture à l'urbanisation destinée à renforcer le futur centre-ville

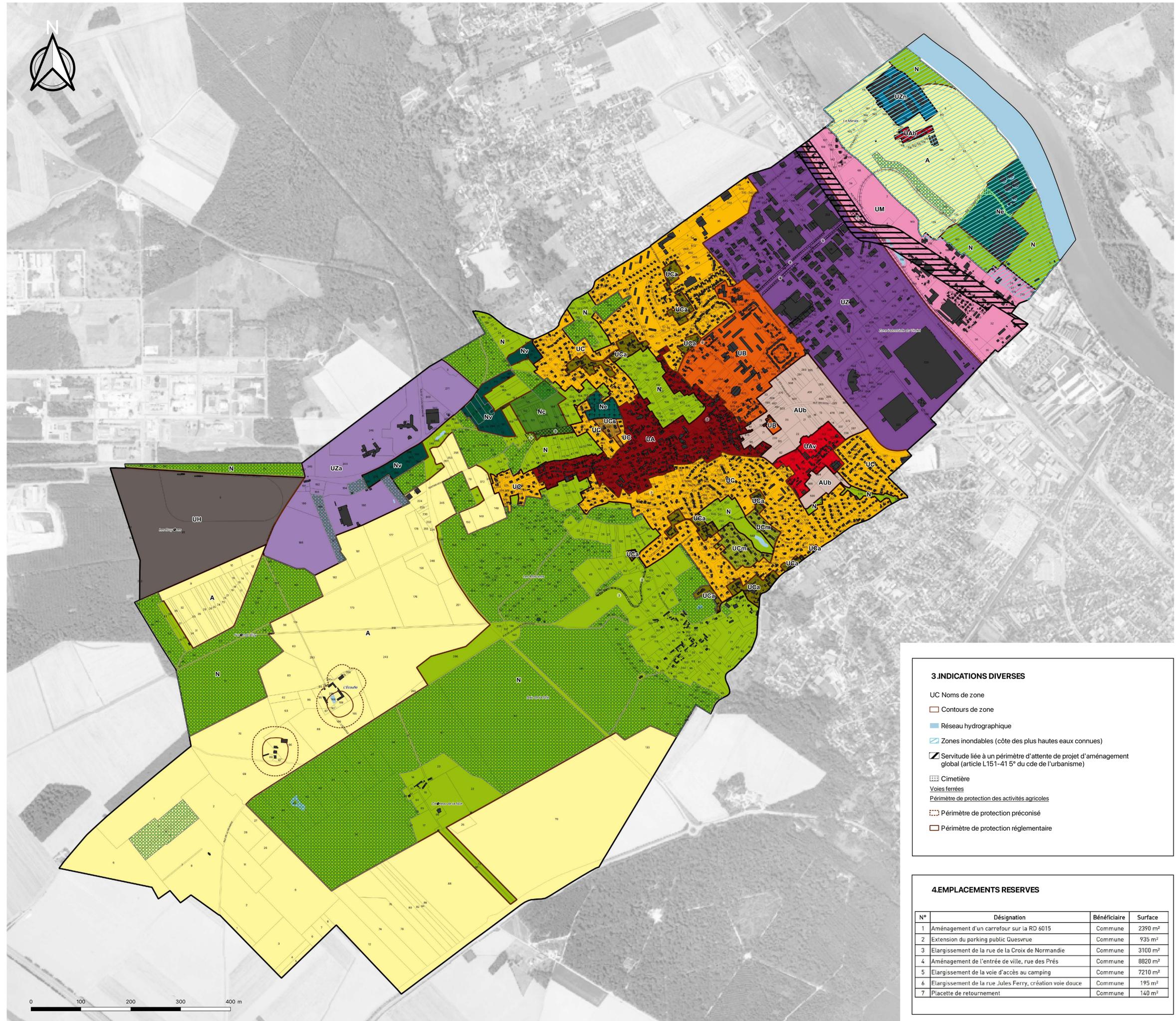
ZONES NATURELLES ET AGRICOLES

- N : Zone naturelle
- Nc : Zone naturelle spécifique au camping
- Nc : Zone naturelle spécifique aux aménagements et équipements culturels et techniques
- Nv : Zone naturelle spécifique à la sédentarisation des gens du voyage
- A : Zone agricole

2. PROTECTION DE FORMES URBAINES, DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET ECOLOGIQUE

- ▨ Servitudes liées aux Espaces Boisés Classés (EBC) au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
- ▨ Recensement graphique des Espaces Naturels Protégés, au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

Patrimoine protégé au titre des articles L151-19 & 23 du code de l'urbanisme : voir plan n°2



3. INDICATIONS DIVERSES

- UC Noms de zone
- ▭ Contours de zone
- ▬ Réseau hydrographique
- ▨ Zones inondables (côte des plus hautes eaux connues)
- ▨ Servitude liée à un périmètre d'attente de projet d'aménagement global (article L151-41 5° du cde de l'urbanisme)
- ▨ Cimetière
- ▨ Voies ferrées
- ▨ Périmètre de protection des activités agricoles
- ▨ Périmètre de protection préconisé
- ▨ Périmètre de protection réglementaire

4. EMPLACEMENTS RESERVES

| N° | Désignation | Bénéficiaire | Surface |
|----|--|--------------|---------------------|
| 1 | Aménagement d'un carrefour sur la RD 6015 | Commune | 2390 m ² |
| 2 | Extension du parking public Quesvrue | Commune | 935 m ² |
| 3 | Elargissement de la rue de la Croix de Normandie | Commune | 3100 m ² |
| 4 | Aménagement de l'entrée de ville, rue des Prés | Commune | 8820 m ² |
| 5 | Elargissement de la voie d'accès au camping | Commune | 7210 m ² |
| 6 | Elargissement de la rue Jules Ferry, création voie douce | Commune | 195 m ² |
| 7 | Placette de retournement | Commune | 140 m ² |